



Déchéance

«Là, ce sont vraiment ton âme

Par
LAURE BRETTON

Il a été l'un des premiers insurgés. Malgré sa proximité connue de tous avec François Hollande, Kader Arif a refusé la déchéance de nationalité à la minute où elle a été présentée en Conseil des ministres, juste avant Noël. Pendant les six semaines de psychodrame politique qui ont essoré la majorité, l'ancien ministre n'a pas varié : le 10 février, ce fils de harki a voté contre le projet de loi constitutionnelle, que le Sénat doit adopter mardi lors d'un vote solennel. «On peut toujours dire qu'en tant qu'élus de la Nation, on vote en son âme et conscience», raconte le député de Haute-Garonne, né en Algérie, qui a grandi dans un camp du côté de Castres. *La vérité, c'est que depuis 2012, j'ai voté des trucs auxquels je ne croyais pas. Mais sur des sujets que tu ne maîtrises pas forcément comme la macroéconomie, au bout du bout, ta loyauté prend le dessus sur ton intuition, ta perception, ton désaccord. Sur la déchéance, non : ce sont vraiment ton âme et ta conscience qui votent. Ça se joue sur de la politique, mais ça résonne dans l'intime.*

Même défendue par un Premier ministre binational, la déchéance de nationalité, cette mesure prônée par la droite et recyclée par un président socialiste à la poursuite d'une chimérique union nationale, a heurté la gauche dans ses fondamentaux. Comme Kader Arif, 91 autres députés PS (sur 287) se sont opposés à l'article 2 du projet de loi constitutionnelle, sorti du chapeau de

Constitution Alors que les sénateurs enterrent ce mardi tout compromis sur la mesure décriée, des députés racontent les raisons, souvent intimes, de leur refus de déchoir les seuls binationaux.

François Hollande trois jours après les attentats de Paris et de Saint-Denis. Un refus frontal aux ressorts pluriels. Au nom de leurs valeurs et de leur engagement en faveur de l'égalité et contre les discriminations. Mais, comme c'est le cas chaque fois qu'un texte de loi touche aux questions de société et d'identité, ils ont aussi beaucoup voté en fonction de leur histoire personnelle. Une composante privée nettement plus prononcée à gauche qu'à droite, dont les rangs sont ethniquement et culturellement moins mêlés. «Je dis quoi à mes filles ce soir ? J'explique comment ce qu'on est en train de faire contre le "vi-

vre ensemble" dont ils nous rebattent les oreilles depuis quatre ans ?» s'interrogeait début janvier un socialiste, marié à une binationale et totalement paumé.

«Ubuesque». Les socialistes combattant la mesure refusent pour autant de faire de leur parcours familial un étendard. «Il y a eu ce petit côté "tu dis ça à cause de ta famille donc toi, on t'excuse" de la part de mes camarades légitimistes qui s'apprêtaient à voter pour», se souvient Sébastien Piétrasant, qui a rendu public en janvier l'histoire de sa mère, née dans une famille juive d'Égypte, devenue apatride

pendant neuf ans à son arrivée en France. «Cette indulgence à mon égard pour des raisons personnelles m'immerdait : j'ai voté contre aussi par conviction politique», insiste le député des Hauts-de-Seine. D'habitude, il ne parle jamais de sa vie privée «mais là, j'avais le sentiment d'être atteint dans ma chair». Le choix présidentiel a provoqué une réaction en chaîne dans la famille Piétrasant, sa mère se confiant pour la première fois sur ses premières années en France. Quand elle remplissait les fiches de renseignement à l'école et qu'il a fallu comprendre puis expliquer à chaque rentrée ce que le mot «apatride» voulait dire. Pendant la trêve de Noël, les filles de Kader Arif, elles, ont sommé leur père de ne pas «mettre [leur] nom au bas de cette loi». A son retour à Paris, devant Manuel Valls venu prendre la température du groupe PS de l'Assemblée, l'ex-ministre des Anciens Combattants a donc tonné : «Faut arrêter les conneries camarades : on ne vise pas les Franco-Monégasques ou les Franco-Suisse, on cible les Franco-musulmans».

Fils d'un père français et d'une mère vietnamienne, Olivier Faure revendique une «acuité particulière» issue de ce mélange de cultures. Sans avoir la double nationalité, car «le Vietnam ne l'autorise pas». A l'Assemblée, il s'est battu pour remplacer la déchéance de nationalité par une «déchéance nationale» privant les terroristes de leurs droits civiques, sociaux et familiaux – un amendement voté par 81 députés PS, au grand dam de l'exécutif. «Ce serait ubuesque qu'on me renvoie au Vietnam que je ne connais pas du tout», insiste-t-il



De gauche à droite :
Olivier Faure, en 2013. PHOTO ALBERT FACILLY
Kader Arif, en 2014. PHOTO FRÉDÉRIC STUCIN
Chaynesse Khirouni, non datée. PHOTO FRED MAIRVAUX
RÉA
Bernard Roman, en 2012. PHOTO AURÉLIE FAIDY
Sébastien Pietrasanta, en 2008. PHOTO MARC CHAUMILL

et ta conscience qui votent»

aujourd'hui. La binationalité n'est pas une double allégeance. Accuser un pays tiers d'être la cause de tous les maux que je pourrais causer alors que je n'y ai jamais vécu et que ce pays n'est pour rien dans ma radicalisation, c'est indigne de la France.»

Pressions. Le 16 novembre, quand François Hollande annonce devant les parlementaires réunis à Versailles son intention de déchoir de leur nationalité les terroristes binationaux «même nés français», Chaynesse Khirouni reçoit «une flèche en plein cœur». Fille d'un ouvrier sidérurgiste algérien venu en Lorraine dans les années 60, elle-même née en France, la députée de Meurthe-et-Moselle s'est dit : «C'est pas possible. Pas ça, pas nous. On avait donc décidé de faire des Français de papier alors qu'on se bat tous les jours sur le terrain pour expliquer aux jeunes nés français qu'ils sont des Français à part entière.» Elle a appris qu'elle était française à 17 ans, en passant le bac. Quand elle tend à l'examineur sa carte d'identité algérienne, le seul document officiel qu'elle détient, il tique : «Solt vous êtes française, soit vous êtes étrangère.» Quelques semaines après l'examen, la préfecture délivre des papiers français en bonne et due forme à toute la fratrie Khirouni. «J'ai poussé un ouf de soulagement, se remémore la parlementaire. Cela voulait dire que je n'avais pas à choisir entre la France et mes parents. Ce sentiment-là dure depuis.» Politiquement, elle sent de nombreux camarades «perdus» aujourd'hui, entre loi travail et déchéance. «On vise les binationaux et puis pour

s'en sortir, on dit que "bon, allez, ça ne fait rien, créons des apatrides." On est vraiment à l'os sur nos valeurs», s'étrangle l'élue.

Au Parlement, les débats sur la peine de mort, la légalisation de l'avortement ou, plus récemment, le mariage pour tous ont pareillement ébranlé des politiques d'ordinaire rompus aux éléments de langage. Au printemps 2013, ils ont été nombreux à lever le voile sur une partie de leur intimité, pour raconter qui une adoption, qui une procréation médicalement assistée à l'heure de débattre de l'ouverture de ces droits aux homosexuels dans le cadre du mariage gay. «Entendre le cœur des hommes, ça réhumanise la politique», sourit Bernard Roman, l'un des plus farouches opposants à la déchéance de nationalité. Membre du premier cercle hollandais, le député du Nord a, lui aussi, tenu bon malgré les pressions venues du sommet de l'Etat. Tous ses proches savent qu'il est marié à une militante socialiste d'origine algérienne, mais lui, fils d'un déporté d'origine polonaise, n'a pas mis cette histoire-là en avant quand il a pris position : «Je ne veux pas qu'on caricature mon choix politique, qu'on le dissimule derrière des raisons personnelles. Il n'y a aucun autre alibi à ma détermination totale contre cette mesure que le fait que c'est mauvais pour la cohésion de notre pays.»

A ses yeux, il y a eu des ressorts intimes et personnels dans les deux camps, partisans et adversaires de la déchéance, comme l'a prouvé le discours de Charles de Courson. Le député centriste a approuvé la nouvelle version de l'article 2 élargissant la déchéance à

tous les Français, au prix de contorsions juridico-politiques incroyables et au risque de créer des apatrides, invoquant la mémoire de son père résistant pendant la Seconde Guerre mondiale. L'appel aux racines familiales – arméniennes – explique aussi le vote contre du député Les Républicains Patrick Devedjian. «On est le résultat d'une histoire quand on fait de la politique et quand on n'en fait pas, reprend Bernard Roman. J'ai appris la lutte contre le fascisme aux larmes de mon père qui racontait les camps nazis à table. Quand on touche à des questions aussi sensibles que le sentiment d'appartenance à une Nation, cela interpelle le for intérieur.»

«**Tristes.**» Aujourd'hui, le passage de la déchéance de nationalité par la moulinette du Sénat rend a priori impossible son inscription dans la Constitution. Majoritaire au palais du

Luxembourg, la droite a en effet réécrit l'article 2 pour ne viser – à nouveau – que les binationaux. Retour à la case départ. Les voix se multiplient donc à gauche pour que François Hollande arrête les frais et abandonne la mesure. La sénatrice socialiste de Paris Bariza Khiari a résumé le dilemme de la majorité la semaine dernière : la déchéance, «mesure cannibale, néfaste et clivante, nous épuise et nous dévore. Elle nous oblige à choisir entre loyauté et conviction tout en renonçant, quel que soit ce choix, à l'efficacité et à l'unité». Parmi les socialistes, «ceux qui votent pour sont tristes, ceux qui votent contre sont tristes», abonde un conseiller ministériel. Si d'aventure le chef de l'Etat décidait de convoquer un Congrès sur le seul article 1 de la révision constitutionnelle, renforçant l'état d'urgence, Bernard Roman irait à Versailles «le cœur léger». Enfin. ◀

L'AVENIR DE LA LOI EN QUESTION

Et maintenant ? Que faire de la déchéance de nationalité, qui divise la gauche et la droite, une fois passé le vote solennel du Sénat, ce mardi après-midi ? Refusant de faire des apatrides, la Chambre haute est revenue à une mesure visant les seuls Français binationaux, ce qui rend impossible tout compromis à l'Assemblée. Manuel Valls a laissé entendre qu'une issue de secours pourrait être trouvée lors d'une réunion entre François Hollande et les présidents des deux Chambres du Parlement, mais le rendez-vous ne figurait lundi soir dans aucun des trois agendas officiels. L'idée d'acter l'impasse politique sur l'article 2 de la révision constitutionnelle et de ne garder que l'article 1 qui renforce l'état d'urgence, dans une sorte de demi-congrès pour sauver la face, tient la corde au sein du gouvernement. Mais pour un ministre proche de Hollande, «c'est les deux articles ou c'est rien. La droite prendra ses responsabilités face aux Français». L.Br.